

Des milliers de personnes renoncent à s'équiper faute de bénéficier du coup de pouce nécessaire lorsque survient la maladie ou l'accident.

NE LES LAISSONS PAS TOMBER, AIDEZ APS SOLIDARITÉ À LES AIDER !



Tél. 04.90.14.36.11
Fax 04.90.14.36.15
E-mail contact@aps-solidarite.fr
Ad BP 285 - 84011 AVIGNON CEDEX



Fonds de dotation APS Solidarité - Enregistré en sous-préfecture d'Arles sous le n° : U13076718128
le 27 septembre 2018 - Code APE 8899B - SIRET 847 704 293 00012 -
Siège social : 10 Bureau Parc des Baumes, 13160 Châteaurenard



OPÉRATION

'JETTE PAS MON FAUTEUIL !'

Nous récupérons des matériels médicaux (fauteuils roulants, etc.) pour leur donner une seconde vie et pouvoir les prêter gracieusement à ceux qui en ont besoin



www.apssolidarite.com



**L'UNION FAIT
NOTRE FORCE,**

**LA SOLIDARITÉ
NOS ACTIONS**

UN PROJET QUI PLACE L'HUMAIN AU CŒUR DE SON ACTION

APS Solidarité est un fonds de dotation créé le 25 septembre 2018 par APS Prévoyance pour venir en aide aux personnes renonçant du fait de leur situation à des soins nécessaires ou à se doter de matériels médicaux indispensables (essentiellement à ce jour des fauteuils roulants).

Notre siège est situé à Châteaurenard dans les Bouches-du-Rhône et nous intervenons dans toute la France pour procurer aide et assistance aux personnes qui doivent renoncer aux soins en raison de difficultés financières.

Pour réaliser le nettoyage et les réparations, nous avons permis en lui apportant notre aide, à l'Association ATOL à Châteaurenard de mettre en place un Chantier d'Insertion et de créer 10 emplois.

Remettre des personnes au travail en donnant du sens à leur insertion dans l'économie circulaire et donner à des personnes qui en ont besoin des matériels qui leur sont indispensables, voilà le projet d'APS Solidarité.



CE PROJET PEUT ÊTRE LE VÔTRE !

**AIDEZ-NOUS ET DEVENEZ
ACTEUR D'UNE DÉMARCHE
SOCIALE & SOLIDAIRE**

- **Devenez **Animateurs des Dons****
Pour financer les réparations et l'acheminement des matériels, nous avons besoin de consuls connaissant bien les entreprises et introduits auprès d'elles pour les convaincre de parrainer un ou plusieurs fauteuils roulants.
- **Devenez **Collecteurs****
Pour solliciter les établissements et institutions qui possèdent des matériels inutilisés nous avons besoin d'ambassadeurs d'APS Solidarité pour les inviter à nous en faire don.
- **Devenez une **Entreprise partenaire****
Pour une démarche solidaire au titre de mécénat et bénéficiaire d'une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires hors taxes (Art 238 bis du CGI).

VOUS SOUHAITEZ FAIRE DON DE MATÉRIELS ?

- **Apportez-nous un fauteuil** directement à notre atelier de rénovation.
- **Signalez-nous** les matériels dont vous disposez et que nous viendrons chercher.
- **Appelez-nous au 04.90.14.36.11** pour nous faire part de vos disponibilités.
- **Envoyez-nous un courriel**

contact@aps-solidarite.fr

en précisant le nombre et le type de matériels disponibles.